Département de l'Ariège

République Française
COMMUNE DE SAINT LARY

Séance du 29 juin 2023

Nombre de membres en exercice: 11

Présents : 10

Votants: 10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 29 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Gérard DUBUC, Patrice ALBARET, Françoise SALZE, Didier OUSSET, Joël ESTAQUE, Alain BONZOM, Nicolas BOUCHERIE, Robert COINTRE, Sandra LAPASSET, Sylvain TOUGNE

Représentés:

Excuses: Frédéric LELANDAIS

Absents:

Secrétaire de séance: Sylvain TOUGNE

Approbation du compte rendu de la séance du 14 Avril 2023 à l'unanimité

Objet: Participation aux frais de repas de cantine du SIVE de la Haute Bellongue - DE_2023_016
L'association CASTA va préparer et livrer les repas aux enfants de l'école de Saint Jean du Castillonnais et Orgibet.

La commune s'engage à hauteur de 50% de payer les repas des enfants de la commune. Le prix du repas est de 4.60€ soit 2.30€ payé par la commune et 2.30€ par les parents.
Résultat du vote : Adoptée

Objet : Achat de parcelle à Mme DUBUC Josette (A629).
La mairie a consulté le service des hypothèques.
Recherche du propriétaire légitime. Cette recherche est donnée à l'entreprise Cathar'acte.
Résultat du vote : Adoptée

Objet : Décision modificative
Pour le paiement de l'emprunt de l'éclairage public, il est nécessaire de faire une DM pour une différence de 7€.
Résultat du vote : Adoptée

Objet: Fixation du loyer du garage situé au RDC des appartements Route de Portet et à signer un bail - DE_2023_017
Bonne avancée des travaux il ne manque plus que l'intervention de Papazian pour l'electricité. Un loyer de 20€ sera demandé par mois + les charges electricité et eau.
Résultat du vote : Adoptée

Objet : Création d'un nouveau réseau d'eau portable des Bantines à Anos / Coume de Vengue et Illous
L'entreprise Mallet est en charge des travaux., ils commenceront le 3 juillet 2023. Les Hameaux concernés sont Burs, Bordères, les Illous, Anos, Coume de Vengue, Prats longs. Le syndicat de l'eau est en charge du projet.

Contrainte : fermeture des routes communales en septembre de 8h à 12h et 13h à 16h. La circulation de la route départementale sera en alternat en juillet et août avec des possibilités de fermeture. Des courriers seront donné aux habitants des hameaux par le SMDEA mais pas au village. Faire transmettre l'information maximum par le Conseil municipal.

Objet : Déclassement de chemins ruraux (Autrech et les Illous)
Accord pour le déclassement d'une partie du chemin d'Autrech.
Chemin des Illous : après avoir fait une enquête auprès des ayants droits concernés deux avis sont négatifs, perte de l'accès à leur habitation . Sur ce fait la commune donne un avis négatif à l'unanimité du déclassement du chemin des Illous.

Questions diverses.

- Antenne Free à Autrech : installation avant la fin de l'année. Les travaux de voirie seront exécutés par l'entreprise SPIE.
- Discution de l'achat d'une mini pelle : le conseil réfléchit à une demande de subvention pour un achat neuf d'une mini pelle.

Séance levée à 22h30.